

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 2 juin 2020

heure de début de séance : 14 heures 00

heure de fin de séance : 16 heures

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Alain ABADIE	Proviseur
Secrétaire de séance	Claudine DARS DENISE	Enseignante

Nombre de membres présents : 17

Quorum : **Atteint**

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 14 mai 2020 est *approuvé* [ X ]  
*refusé* [ ]

Résultat du vote : 1 abstention

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières		
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	3	
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions Diverses*		
XII			
<b>Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>	

Le 19 mai 2020

Signature du Président de séance

Signature du Secrétaire de séance



Transmission à l'Inspecteur d'Académie

Transmission au Recteur

le : .....

le .....

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du**

**JEUDI 14 MAI 2020**

**sous la présidence de : Alain ABADIE**

		Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>				
- Chef d'établissement : Alain ABADIE		X		
- Adjoint : Corinne MADRANGE		X		
- Gestionnaire : Rodolphe FEVRE		X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ				X
- Chef des travaux : Françoise VAISSE		X		
<b>PERSONNALITES</b>				
- de la collectivité de rattachement :	1 – Dolorès ROQUE			X
	2- René MORENO		X	
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO		X	
- du groupe de communes	1 – Nataly DARTIGUELONGUE		X	
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT		X	
	2 -			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Clément GRENET		X		
2 – Sylvie ARCHIMBEAU		X		
3 – Marc DUPARAY		X		
4 – Pierre PRIM remplacé par Mme PASCUAL		X		
5 – Béatrix PETIT remplacée par Mme TARAYRE		X		
6 – Claudine DARS DENISE		X		
7 – Laurent ANTONELLI		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – Jean Luc SALINAS		X		
2 – Nadine AGUERA			X	
3 – Morgan DOREY				X
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>				
-parents	1 – Alima HAMMOU			X
	2 – Zolika BRAFMAN			X
	3 – Séverine MONTAGNIER		X	
	4 – Alain LEFEBVRE		X	
	5 – Judith TORTI			X
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Ilies SANCHEZ			X
	2 – Bastien CALABRO		X	
	3 – Raphaël THIBAUT		X	
	4 – Nikita SALINAS		X	
	5 – Lucas ANDREU	X		
<b>MEMBRES INVITES</b>				

A 10h 10 on constate qu'il n'y a pas de quorum. M. Abadie propose de reconvoquer le CA à 10h15.

Mme Dars-Denise (secrétaire) demande que soit rajoutée au précédent CA sa question sur la fermeture de l'internat en juin et le problème soulevé par les élèves internes qui se retrouveraient sans solution au cas où ils passeraient un oral.

M. Abadie rappelle que c'est le protocole actuel qui ne permet pas l'ouverture de l'internat et confirme sa fermeture. Il ajoute qu'un courrier a été envoyé aux familles.

Il déclare que la remarque de M. Dorey sera elle aussi ajoutée.

Monsieur le proviseur précise que la liste ensemble a envoyé de nouvelles questions diverses annulant les questions précédentes du CA reporté. Monsieur le proviseur demande au représentant ATOSS, M. Salinas si des questions diverses sont posées par la liste.

M. Salinas répond qu'il n'y a pas de questions diverses de la part des ATOSS

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*- Séance du : 2-6-20*  
*- N° de séance : 5*

---

**Chapitre : VIII**

**Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques, santé prévention...**

---

I – Présentation du protocole sanitaire. II – Délibération sur les conditions de reprise d'une reprise.

M. Abadie présente le protocole et précise qu'il a été établi à la suite de deux CHS. Il remercie Mme Madrange qui en a fait une synthèse et la rédaction.

Le protocole est vidéoprojeté et Mme Madrange en fait la lecture et le commente.

Elle rappelle le contexte et les gestes barrière puis présente l'affiche qui sera placardée dans l'établissement. Elle explique qu'il faudra rajouter au présent protocole un ajout qui stipule que c'est le protocole de sécurité qui prime sur celui-ci en cas de problème grave.

La lecture du protocole se poursuit. M. Abadie demande à M. Salinas si tout correspond bien à ce qui est écrit et si les masques et le gel de la Région sont bien arrivés. M. Salinas confirme.

M. Duparay demande s'il y a des masques avec visière. M. Abadie confirme, ainsi que M. Fèvre : c'est M. Marty avec les imprimantes 3D qui les fabrique. M. Abadie renchérit en déclarant que nous en avons fourni à l'entreprise de M. Cauquil (SOBAT) M. Fèvre rajoute que les enseignants qui en feront la demande pourront en être pourvus. M. Duparay ajoute que nous avons les moyens d'en faire beaucoup, car il y a de la matière en SI.

Mme Madrange précise qu'ils ont aussi été distribués en priorité aux agents, au personnel du réfectoire et qu'il va en être distribué au AED, aux AESH. Mme Madrange rappelle que selon les infirmières le port du masque est obligatoire même avec une visière.

M. Grenet demande si les masques sont arrivés. M. Fèvre répond que oui, par le biais du Conseil Général, il y en a pour 15 jours. Il y a des masques, du gel mais pas de distributeurs, ni de gants et un seul thermomètre. La commande de l'Etat est arrivée au lycée Henry IV, soit environ 4200 pour Jean Moulin.

M. Abadie reprend, il rappelle le protocole envoyé aux parents avec prise de température (si plus de 37° les élèves ne viennent pas). Il n'y aura pas de tests systématiques à l'entrée des élèves, mais de l'aléatoire.

M. Grenet demande quand seront distribués les masques. On lui répond qu'ils le seront le 8. Il demande s'ils seront lavables ou jetables. M. Fèvre répond que ceux de la Région et de l'Etat seront normalement lavables. Le délégué élève demande si les masques seront lavés par le Lycée. M. Abadie répond que chacun est responsable de soi et qu'il ne faut pas rajouter des contraintes.

Pour le CDI M. Fèvre déclare que du lino a été posé, que la moquette sera aspirée tous les jours et shampooinée pendant les vacances et ainsi de même pour celle de la salle des profs. M. Salinas précise que l'aspirateur possède des filtres spéciaux.

Les cours auront lieu dans les préfas, mais qu'il n'y aura pas de climatisation. Les agents refusent de la mettre en raison d'un protocole de la Région qui l'interdit. Mme Dars-Denise explique que s'il fait juste beau, il fait tout de suite très chaud dans les préfas et s'étonne que l'on ne puisse pas faire cours dans le bâtiment 3, car cela va être très vite insupportable.

Mme Madrange explique que l'on ne peut pas à cause de la circulation et le manque de sanitaires dans le bât 3. M. Abadie rappelle à propos de la climatisation qu'il a demandé à la Région mais qu'il n'a reçu aucune réponse pour l'instant.

On passe à la partie « Réouverture du lycée ». M. Abadie se félicite de la rentrée, qui au regard du compte Whatsapp qu'il partage avec d'autres collègues provisoires, le lycée ouvre dans les mêmes temps que les autres.

M. Grenet demande combien de collègues sont attendus. Mme Madrange répond que d'après les dernières estimations, ils pensent avoir 65 personnes et faire des groupes de 30 jeudi matin.

M. Grenet rappelle que des collègues rentrent sans autorisation, alors que l'on n'a pas rouvert. M. Abadie répond que les directives ministérielles sont paradoxales et se heurtent à réalité de la rentrée et que certaines choses sont souvent matériellement impossibles.

Mme Archimbeau souligne la possibilité pour les enseignants de langue, qui sont en barrette, de réformer les classes surtout avec l'absence de certains collègues. Mme Madrange lui répond que les collègues d'anglais peuvent lui proposer quelque chose, qu'ils pourraient se répartir les élèves mais en cas d'absence d'un collègue il faudra appliquer le protocole absence.

Mme Madrange propose l'organisation d'entretiens individuels avec les terminales générales et technologiques et leurs professeurs principaux.

On passe à la fiche de gestion à besoins particuliers. Mme Pasqual demande si elle peut recevoir les parents d'un élève à besoin particulier de seconde. M. Abadie répond que si c'est sur rendez-vous c'est possible. Mme Madrange rappelle que l'on ne pourra pas enchaîner des rendez-vous et des cours, car il faudra nettoyer.

On passe à la fiche vie scolaire. Mme Madrange remercie Mme Cabanes pour l'excellent travail qu'elle a fourni. Elle confirme que l'internat reste fermé.

Mme Dars-Denise demande si on peut récupérer les élèves d'un collègue absent. Mme Madrange répond que non. Elle demande s'il sera possible de réaliser des équipes pour les élèves qui passeront le rattrapage. Mme Madrange répond qu'il faudrait lui proposer quelque chose.

Fiche restauration. Mme Madrange remercie le chef de cuisine qui a fait un travail formidable.

Pour la cafétéria enseignant il y aurait un problème de fléchage. M. Salinas va les remettre. Les repas seront achetés auprès de Maryvonne. Il sera interdit de ramener son repas et de le mettre dans les réfrigérateurs. Il va de même pour les élèves qui ne pourront pas ramener leur repas de l'extérieur.

Fiche salle de classe. Les élèves devront rester en salle de classe, les sorties seront interdites. Ils devront ramener leur bouteille d'eau.

La lecture du protocole se poursuit. M. Grenet fait remarquer qu'il n'est pas fait mention de l'aération dans les locaux administratifs.

Mme Vaysse demande à ce que le protocole soit distribué au Greta, car certains cours se déroulent dans le bâtiment 2. Elle demande aussi à ce que les élèves puissent avoir des rendez-vous pour récupérer leurs tenues et les laver. M. Abadie déclare qu'il faudra voir cela avec la vie scolaire.

M. Grenet demande s'il y a un protocole EPS. M. Abadie déclare qu'il faut se référer au protocole national, mais que si les enseignants d'EPS le veulent, ils peuvent en réaliser un. M. Antonelli se fait le porte-parole de M. Manresa, enseignant en EPS. Il explique que prendre des élèves sera compliqué. M. Abadie demande à ce que les enseignants d'EPS qui ont un problème de santé se signalent auprès de Madame Lozano.

Questions diverses.

1. Pourquoi à la SEP les enseignements professionnels n'ont-ils pas été privilégiés comme le demande la circulaire ?

Cette question repose notamment sur une lecture de la circulaire

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm> qui prescrit qu'au « lycée professionnel, compte tenu de la suspension des périodes de formation en entreprise, il convient de s'assurer que la formation professionnelle est suffisante en privilégiant les enseignements professionnels. À compter de leur éventuelle réouverture, les cours en atelier devront être privilégiés, notamment en terminale. »

Avez-vous prévu des gants pour la manipulation des outils, machines, fils électriques ?

Les EDT sont conservés en l'état sans aménagement. Il n'y aura pas de gants, car ils sont des pièges, il vaut mieux se laver les mains.

2. Qu'est-il prévu pour le retour en classe des élèves de Terminale des sections générale et technologique, surtout pour ceux susceptibles d'être aux oraux de rattrapage ?

Cette question repose à nouveau sur une lecture de la circulaire

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm> qui prescrit qu'une « attention particulière est portée : en Terminale, aux enseignements essentiels dans la perspective de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. »

Les oraux de rattrapage pour certains élèves de Terminale sont maintenus et annoncés pour la fin du mois de juin et le début de juillet, quelles mesures envisagez-vous pour nos élèves afin qu'ils puissent être préparés en toute équité aux exigences d'un examen national, alors même que leurs camarades d'autres lycées bénéficieront de dispositifs d'accompagnement déjà communiqués aux familles ?

Un point sera fait pour les rattrapages et les choses seront organisées.

3. Beaucoup d'entre nous ont dû répondre aux questions des familles, sans vraiment savoir quoi dire. Pourquoi y a-t-il eu si peu de communication aux familles ?

Les équipes enseignantes du LPO se sont beaucoup investies pour assurer la continuité pédagogique et le suivi administratif depuis le mois de mars, mais elles déplorent le manque d'informations et une communication institutionnelle réduite à la portion congrue : qu'en est-il par exemple de la FAQ interne au LPO Jean Moulin qui nous avait été promise ?

La FAQ a été remplacée par la note d'information au personnel qui synthétisait les questions les plus communes. M. Abadie déclare que l'on est abreuvé par des infos qui se contredisent et qu'il ne voulait surajouter d'autres infos supplémentaires. De plus, il n'y a pas de cellule communication au lycée. Il ajoute que M. Quittet et Mme Rosello ont beaucoup travaillé. Mme Dars-Denise déclare que les élèves, les parents sont mal informés et elle suggère que les informations soient mises sur la page principale du site du lycée avec plus de précision. Elle suggère que l'on pourrait recourir aux médias.

M. Antonelli déclare que son syndicat va demander une prime pour les personnels ATOSS.

4. Quelles sont les recommandations institutionnelles sur l'organisation de la rentrée de septembre, et quelles sont les instances qui seront appelées à travailler à sa préparation au sein du LPO ?

M. Abadie déclare qu'il n'a aucune recommandation spéciale pour septembre.